

Identification du module

Numéro de module	231
Titre	Appliquer la protection et la sécurité des données
Compétence	Appliquer la protection et la sécurité des données aux systèmes informatiques. Vérifier si les systèmes existants respectent les directives en l'espèce.

Objectifs opérationnels

1. Catégoriser les données en fonction du niveau de protection requis.
 2. Vérifier et améliorer éventuellement la sécurité des données de la propre infrastructure.
 3. Utiliser diverses possibilités de sauvegarde des données.
 4. Vérifier si les applications utilisées respectent les lois sur la protection des données.
 5. Indiquer les conséquences d'erreurs allant à l'encontre de la protection et de la sécurité des données.
 6. Choisir des logiciels autorisant le respect de la protection et de la sécurité des données sur la base des modèles de licence.
-

Domaine de compétence	Security/Risk Management
Objet	Données et informations issues de l'environnement professionnel.
Version du module	1.0
Créé le	26.02.2021

Connaissances opérationnelles nécessaires

Numéro de module	231
Titre	Appliquer la protection et la sécurité des données
Compétence	Appliquer la protection et la sécurité des données aux systèmes informatiques. Vérifier si les systèmes existants respectent les directives en l'espèce.

Objectifs opérationnels et connaissances opérationnelles nécessaires

1	1.1	Connaître diverses catégories permettant de classifier la sensibilité des données et leurs critères.
	1.2	Connaître la différence entre protection des données et sécurité des données.
	1.3	Connaître divers espaces juridiques (Suisse, UE).
	1.4	Connaître les œuvres juridiques spécifiques à leur espace (p. ex. LPD, RGPD de l'UE).
2	2.1	Connaître des possibilités de cryptage des données sur le propre ordinateur (p. ex. chiffrement des supports de données).
	2.2	Connaître des procédures de création et de restauration de sauvegardes
	2.3	Connaître des techniques de protection d'accès, des gestionnaire de mots de passe et les principes de la gestion des mots de passe
	2.4	Connaître la différence entre authentification et autorisation.
3	3.1	Connaître des procédures d'enregistrement des données et de conservation délibérément redondante des données (p. ex. local, serveur, cloud).

	3.2	Connaître divers dangers auxquels sont exposées les données (p. ex. vol, rançongiciel, violation de l'intégrité).
4	4.1	Connaître les différences fondamentales entre les lois sur la protection des données des divers espaces juridiques.
5	5.1	Connaître la problématique relative à l'effacement des données dans toutes les archives et sauvegardes.
	5.2	Connaître les principales conditions juridiques et particularités des sites Web (p. ex. mentions légales, clause de non-responsabilité, conditions générales).
6	6.1	Connaître divers modèles de licence (p. ex. pour logiciels, textes, images).

Version du module 1.0
Crée le 26.02.2021

Niveau d'exigences	Niveau C	Description	Verbes typiques des activités
Savoir	C1	Restituer des informations et les retrouver dans des situations similaires.	Désigner, noter, énumérer, nommer, restituer.
Comprendre	C2	Non seulement restituer des informations, mais les comprendre.	Décrire, expliquer, commenter, reformuler, démontrer, caractériser
Appliquer	C3	Appliquer des informations circonstanciées dans différentes situations.	Appliquer, établir, exécuter, calculer, utiliser, traduire, transposer
Analyser	C4	Décomposer une situation en ses divers éléments, établir les relations entre ces éléments et en identifier les tenants et les aboutissants.	Interpréter, analyser, résoudre, différencier, décomposer, identifier, examiner, comparer, diviser, contrôler, mesurer
Synthétiser	C5	Combiner les éléments d'une situation pour former un tout, ou concevoir la solution d'un problème.	Justifier, noter, structurer, mettre en place, élaborer, projeter, développer, concevoir, combiner, construire, optimiser, planifier, rédiger, établir, élaborer
Evaluer	C6	Evaluer des informations et des situations déterminées selon des critères prédéfinis ou selon ses propres critères.	Apprécier, évaluer, qualifier

Niveaux d'exigences (taxonomie)

L'indication du niveau d'exigences des objectifs évaluateurs en reflète le degré de difficulté. On distingue six niveaux de compétences (C1 à C6) Le tableau ci-dessous les présente en détail.